



OPERATION «VINCOEUR N°13» d'Automne 2020 du ROTARY CLUB de BEAUNE au profit de la jeunesse beaunoise

BON DE COMMANDE (livraison compter au moins une dizaine de jours après réception de la commande car groupage de production)

CAISSE N° 1 MIXTE « KIR ROYAL » 5 bt Crémant ET 1 bt Crème de Cassis		Carton N° 1 x 79,00 €	x = € TTC
Domaine Gachot	5 bouteilles de CREMANT DE BOURGOGNE	B	
Domaine d'Ardhuy	1 bouteille de Crème de Cassis 19°	B	
CAISSE 2 MIXTE « LES PENCHAIS » 4 bt vin blanc ET 2 bt vin rouge		Carton N° 2 x 75,00 €	x = € TTC
JJ GIRARD	4 bouteilles de Bourgogne Chardonnay blanc « Combe d'Orange » 2017	B	
Hervé Kerlann	2 bouteilles de Côteaux Bourguignons (Cépage Pinot Noir) rouge 2014	B	
CAISSE 3 MIXTE « REBECHE » 3 bt vin blanc et 3 bt de vin rouge		Carton N° 3 x 149,50€	x = € TTC
JJ GIRARD	3 bouteilles de Pernand-Vergelesses « Les belles filles » blanc 2017	B	
Albert MOROT	3 bouteilles de Savigny-lès-Beaune 10 cru « Bataillère » rouge 2017	C	
CAISSE 4 MIXTE « BONNETTES » 2 bt de vin blanc et 4 bt de vin rouge		Carton N°4 x 145,60 €	x = € TTC
Hervé Kerlann	2 bouteilles de Bourgogne Hautes-Côtes de Nuits blanc « Cuvée K » 2017	B	
Domaine d'ARDHUY	2 bouteilles de Côte de Nuits Villages rouge 2017 (certifié produit en Bio-Dynamie)	C	
Albert MOROT	2 bouteilles de Beaune 1° Cru « Toussaints » rouge 2017	C	
CAISSE 5 « Les POCHUES » 6 bouteilles de vin rouge		Carton N° 5 x 202,90 €	x = € TTC
JJ GIRARD	2 bouteilles de Volnay « Vieilles Vignes » rouge 2016	C	
Albert MOROT	2 bouteilles de Pommard rouge 2018	C	
Hervé Kerlann	2 bouteilles de Gevrey-Chambertin « Vieilles Vignes » rouge 2016	C	
CAISSE 6 MIXTE « CORVEES » Grands et 1°Crus 2 Bt de blanc & 4 Bt de rouge		Carton N° 6 x 549,50 €	x = € TTC
JJ Girard	2 bouteilles de Corton-Charlemagne Grand Cru blanc 2014	B	
Hervé KERLANN	2 bouteilles de Chambolle-Musigny 1° Cru « les Borniques » rouge 2017	C	
Domaine d'ARDHUY	2 bouteilles de Corton "Hautes Mourottes" Grand Cru rouge 2012 (certifié en bio-dynamie)	B	
CAISSE 7 MIXTE "LES TUFFES " 6 bouteilles de vin Blanc et 6 de vin rouge		Carton N° 7 x 335,50 €	x = € TTC
JJ GIRARD	6 bouteilles de Pernand-Vergelesses 1° Cru « Sous Frétilles » blanc 2018	C	
Domaine d'ARDHUY	6 bouteilles de Ladoix « Clos des Chagnots » Monopole rouge 2018	C	
CAISSE 8 MIXTE "EN DEVELLES " 6 bouteilles de vin Blanc et 6 de vin rouge		Carton N° 8 x 435,10 €	x = € TTC
Albert MOROT	6 bouteilles Savigny-lès-Beaune1° cru « Bataillères » blanc 2018	C	
Hervé KERLANN	6 bouteilles de Gevrey-Chambertin « Aux Etelois » 2015	C	
CAISSE 9 "CHEZ GEORGES " 12 /2 bouteilles de vin Blanc et 12 /2 de vin rouge		Carton N° 9 x 495,00 €	x = € TTC
Domaine d'ARDHUY	12/2 bouteilles de Clos des Langres (CNV) rouge Monopole 2013 (certifié produit en Bio-Dynamie)	B	
Hervé KERLANN	12/2 bouteilles de Gevrey-Chambertin « Vieilles Vignes » 2017	B	
CAISSE 10 MIXTE "LES MORANDS" 3 MAGNUMS: 1 de vin blanc, 2 de vin rouge		Carton N° 7 x 157,10 €	x = € TTC
JJ GIRARD	1 MAGNUM Pernand-Vergelesses 1° Cru "sous Frétilles" Blanc 2014	B	
Hervé KERLANN	1 MAGNUM Bourgogne Pinot Noir Rouge "Cuvée H " 2015	C	
Domaine d'ARDHUY	1 MAGNUM Clos des Langres (CNV) Monopole Rouge 2017 (certifié produit en Bio-Dynamie)	C	
CAISSE 11 "IMPERIALE " 3 MAGNUMS de vin rouge		Carton N° 8 x 223,50 €	x = € TTC
JJ GIRARD	1 MAGNUM de Savigny-lès-Beaune 1° cru "Les Peuillets" Rouge 2013	C	
Albert MOROT	1 MAGNUM de Beaune 1° Cru Rouge "Teurons" Rouge 2017	C	
Hervé KERLANN	1 MAGNUM de Gevrey-Chambertin « Vieilles Vignes » Rouge 2015	C	



TOTAL : Nombre de cartons soit € TTC

Ces prix s'entendent à la carton de 6 bouteilles, 12/2 bouteilles ou 3 MAGNUMS, TTC (au taux actuel de 20%), rendu franco de port à l'adresse de votre Club ou une adresse à nous préciser.

FRANCO à partir de 12 cartons (72 bouteilles ou équivalent : 144 /2 bouteilles ou 36 magnums.

En dessous de ces quantités, un supplément de 50 € TTC sera demandé pour les frais de port, beaucoup plus élevés par petites quantités.

ATTENTION : bien respecter les instructions ci-dessous pour la réception en cas de casse ou de disparition des colis

Adresse de livraison

(l'adresse de votre Club ou autre adresse)

.....

Code Postal : Localité

Personne à joindre si problème

N° de téléphone mobile

Règlement par chèque de€ à l'ordre de « ROTARY CLUB DE BEAUNE »

à adresser à ROTARY CLUB DE BEAUNE – c/o HOTEL MERCURE, 7, Avenue Charles de Gaulle 21200 BEAUNE.

Explication des codes de vieillissement possible ou pas :

B pour BOIRE ! : bon vin, déjà prêt à boire, à consommer dans les 2 – 3 ans. Il ne gagnera pas beaucoup à attendre.

C pour CAVE ! : vin jeune ou de dégustation encore jeune. A aérer au moins 2 à 3 heures avant de le servir si vous le servez dans les 1 à 2 ans. Il se bonifiera si vous avez une bonne cave, de 4 à 5 ans pour les vins blancs, 5 à 7 ans (voire plus pour le millésime 2015 ET les vins en MAGNUMS) pour les vins rouges, si vous aimez les vins plus ouverts, aux arômes moins fruités, plus évolués et surtout moins tanniques.

CONTACT Denis Santiard si vous souhaitez une explication ou si vous avez un souci : SYNTAXE@free.fr ou : 06 08 35 01 59

CONDITIONS DE VENTE

Article 1 : Champ d'Application et Modification des Conditions Générales de Vente

- Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toute personne souhaitant acheter suite aux offres par correspondance et éventuellement sur le site internet de notre Club, dans le cadre de cette opération à but humanitaire, dans laquelle seuls les clubs rotariens sont considérés comme clients.
- Le Club acheteur reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales visées au présent contrat qui prévalent sur toutes conditions d'achat, sauf dérogation formelle et expresse de notre part, et les accepte comme faisant partie dudit contrat.
- Les offres sont faites sauf vente entretemps et sans engagement sur la base du « premier commandé – premier servi ».
- Le Rotary Club de Beaune se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente. En cas de modification, il sera appliqué à chaque commande les conditions générales de vente en vigueur au jour de la réception de la commande, sauf modification législative ou réglementaire impérative et d'application immédiate (par exemple, pour le taux de TVA).

Article 2 : Disponibilité des produits

- La commande fait l'objet d'une confirmation de réception par écrit adressée par courrier ou par mail, en fonction de la disponibilité des produits vérifiée lors de la réception de la commande. Tout produit épuisé sera remplacé par un produit de qualité et de niveau au moins équivalent.
- Le client en sera avisé par le même circuit et devra donner son accord sur le remplacement proposé dans les 4 jours de l'envoi de l'avis. Sans réponse, le remplacement sera effectué comme proposé.

Article 3 : Prix

- Les prix facturés s'entendent toutes taxes comprises, lorsque celles-ci sont applicables. Elles seront facturées au taux en vigueur au jour de l'expédition.
- La vente des produits proposés est strictement réservée pour des livraisons en France métropolitaine (départements de la Corse et Outre-Mer exclus).

Article 4 : Modalités de Paiement et Sécurisation

- Le Club effectuera le règlement par chèque bancaire à l'ordre du « Rotary Club de Beaune », expédié à notre adresse : c/o Hôtel Mercure, Boulevard Général de Gaulle 21200 BEAUNE.

La commande ne sera contrôlée et validée pour préparation qu'après parfaite réception du règlement.



Article 5 : Délai de validité de l'opération

Cette offre est valable pour toute commande reçue avant mi-DECEMBRE, en principe ; ensuite, elle sera livrée s'il reste du vin en cave mais sans garantie de livraison rapide si on approche de la période des Fêtes ou des vacances quand les transporteurs sont surchargés.
Les millésimes seront honorés dans la mesure des stocks disponibles

Article 6 : Modalités de livraison et délais de livraison

- Les produits seront livrés dans les quinze jours environ après la réception de la commande en fonction du groupage des préparations. En raison des délais possibles dans les transports, le délai de livraison est donnée à titre indicatif. Les retards pour quelque cause que soit ne peuvent ouvrir un droit à indemnité au profit de l'acheteur, ni justifier son refus de prendre livraison des articles ou sa décision d'annuler sa commande.
- Les marchandises sont vendues au départ de Beaune, considérées agrées et prises à Beaune. Elles voyagent donc aux risques et périls du destinataire. A l'arrivée, le réceptionnaire désigné par le Club, à l'attention duquel les cartons sont adressés, doit vérifier le nombre des colis et leur état. En cas d'avaries ou de manquants dans les cartons, si la procédure décrite ci-dessous est respectée, le transporteur est seul responsable.

ATTENTION : à l'arrivée, bien RESPECTER LA PROCEDURE décrite ci-dessous.

L'absence de réserves, écrites sur le récépissé ou reçu, lors de la livraison empêcherait toute réclamation ultérieure.

Aucune indemnisation ou échange ne pourrait alors avoir lieu.

Il ne suffit pas d'inscrire sur le bon de livraison "sous réserves" ou même "sous réserves de déballage". En effet, cette réserve n'a aucune valeur juridique

Le Club ou son délégué désigné s'engage à faire un contrôle complet à la réception : AVANT DE SIGNER LE BON DE RECEPTION, il s'assure en présence du facteur ou du livreur du bon état du contenu de son colis.

Si un colis est endommagé, il appartient au Club ou à son délégué d'en demander l'ouverture immédiate et d'indiquer sur le bordereau de transport ses réserves qualitatives et quantitatives précises en présence du livreur, en indiquant la nature des dommages constatés : une bouteille de vin xxx ou yyy cassée ou manquante, etc.... pour pouvoir obtenir un remplacement en cas de détérioration.

Toute réserve doit être confirmée par lettre recommandée au transporteur dans les 3 jours qui suivent la réception,

avec copie pour nous, afin d'être informés de l'incident et de pouvoir suivre le processus d'indemnisation, de complément ou de remplacement total ou partiel.

En général, l'expéditeur n'est pas averti par le transporteur, d'une « non-livraison » ou d'un manquant ou d'une casse, c'est donc au Club ou à son délégué de le faire ! Merci.

En cas de casse ou de vol partiel ou total "reconnu à la livraison", nous procéderons à une réexpédition rapide aux frais du transporteur.

Article 7 : Responsabilité

A / Force Majeure ou autre : Le Rotary Club de Beaune ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution du contrat conclu à l'occasion de cas fortuit, de force majeure, de perturbation ou de grève totale ou partielle notamment des services postaux et moyens de transport et /ou communications, d'inondation, d'incendie, actes de terrorisme, faits de guerre. Le Rotary Club de Beaune n'encourra aucune responsabilité pour tous dommages indirects du fait des présentes, perte d'exploitation, perte de profit, dommages ou frais, qui pourraient survenir.

B / Qualité des produits : En cas de souci de qualité d'un des produits fournis, nous recommandons au Club ou à son délégué de s'adresser directement à l'opérateur dont les coordonnées sont mentionnées sur l'habillage de son produit. En aucun cas, le Rotary Club de Beaune ne peut être impliqué dans ce type de réclamation. Si le Club ou son délégué a des soucis avec l'opérateur, merci de nous tenir au courant, nous interviendrons pour vous permettre d'obtenir satisfaction si possible

Article 8 : Protection des mineurs

Conformément à l'article L.3342-1 du Code de la Santé Publique qui stipule que la vente d'alcool à des mineurs de moins de seize (16) ans est interdite, l'acheteur s'engage, en remplissant le bon de commande et déclare avoir dix-huit (18) ans révolus à la date de la commande.

Article 9 : Attribution de compétence :

Tous les différends relatifs à la formation, l'exécution et la cessation des obligations contractuelles entre les parties ne pouvant donner lieu à un règlement à l'amiable, auquel il sera impérativement fait recours avant toute action judiciaire, le tribunal compétent sera celui du lieu de domicile du plaignant s'il s'agit d'un client particulier et non professionnel.

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE – CONSOMMEZ QUALITATIVEMENT ET MODEREMENT !



VIN du CŒUR

Note explicative sur la manière dont notre club bénéficiera de fonds pour nos actions grâce à vos achats :

Nos fournisseurs – membres ou non du Rotary Club de Beaune - vous proposent les vins à leur meilleur tarif « caveau ».

Vous ne paierez donc pas les vins plus chers que si vous passiez directement les chercher au domaine,
(hors frais de port, très faibles si vous atteignez le franco)

ET

vous faites une bonne œuvre par leur intermédiaire !

La marge réalisée par nos fournisseurs vignerons ou négociants est **versée par eux à titre de DON**
directement à « Aide Rotary 1750 ».

Vous connaissez le processus :

nous bénéficierons donc d'un crédit que nous utiliserons pour les actions de notre Club, en complément de nos autres ressources, cette année les résultats seront affectés

au profit de la JEUNESSE BEAUNOISE

Après tout puisqu'un certain nombre d'entre nous achètent du vin de Bourgogne par plaisir, pour des cadeaux, des réceptions familiales, pourquoi ne pas joindre l'utile à l'agréable ?

Bonne dégustation !

Et MERCI !